

SAS REGROUPEMENT DES RADIOS
MUSULMANES DE FRANCE
RADIO ORIENT
M. Jamil SHALAK
98, boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY

Service des Médias Audiovisuels et de la Vidéo

Neuilly-sur-Seine, le 5 Juin 2020

OBJET : ATTESTATION – RADIO ORIENT

Monsieur,

Conformément à votre demande, nous attestons par la présente que la société REGROUPEMENT DES RADIOS MUSULMANES DE FRANCE – RADIO ORIENT (339 765 786) a signé avec les Sociétés d'Auteurs (SACEM, SACD, SCAM et SDRM) un contrat général de représentation et de reproduction par lequel ces dernières l'autorisent à utiliser les œuvres de leurs répertoires pour les besoins de la réalisation des programmes de la radio « RADIO ORIENT » et de ses diffusions par voie hertzienne terrestre et/ou par l'intermédiaire d'un satellite de télécommunication réalisées par la société REGROUPEMENT DES RADIOS MUSULMANES DE FRANCE – RADIO ORIENT.

La société REGROUPEMENT DES RADIOS MUSULMANES DE FRANCE – RADIO ORIENT respecte les obligations découlant du contrat précité.

Il est précisé que ni l'autorisation délivrée à la société REGROUPEMENT DES RADIOS MUSULMANES DE FRANCE – RADIO ORIENT par le contrat mentionné ci-dessus, ni le présent courrier d'attestation, ne saurait être considéré comme donnant aux tiers le droit de relayer et communiquer au public les émissions de la radio « RADIO ORIENT » par quelque moyen que ce soit sans avoir obtenu des sociétés d'auteurs compétentes les autorisations préalables nécessaires (en ce compris la SACEM).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

P/O



Valérie LE GOFF

Directrice du service